



Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action lors du CHSCT Académique Exceptionnel du 10 Octobre 2019

C'est avec une profonde tristesse que la CGT Educ'action a appris le décès d'une collègue directrice d'école à Pantin qui a mis fin à ses jours sur son lieu de travail le 21 septembre dernier. Dans l'Académie de Nice, le même jour, Frédéric Boulé, professeur de SVT au CIV de Valbonne, s'est donné la mort 5 jours après sa visite auprès du médecin de prévention du rectorat . Un peu plus tôt dans le mois, un enseignant de LP s'est également donné la mort,

Notre organisation tient avant tout à adresser ses plus sincères condoléances aux familles, aux proches et aux collègues.

Mais ces terribles événements, comme ce fut le cas déjà pour le collègue des Bouches du Rhône en juin dernier, ou notre collègue du Var il y a un an, interpellent l'ensemble de la communauté éducative.

Face à de tels actes tragiques, la CGT Educ'action dénonce le silence du ministère de l'Éducation nationale ou sa volonté de minimiser leurs origines et leur portée. Pourtant comment ne pas déceler derrière bon nombre de ces suicides une profonde souffrance au travail que l'Institution doit entendre et prendre en compte.

Ainsi notre collègue de Pantin avait pris soin d'adresser un long courrier afin d'expliquer son geste désespéré. Par ce courrier, elle souhaitait alerter notre Institution sur ce qui use les personnels et les pousse trop souvent à commettre l'irréparable.

Le constat porté par cette enseignante est sans appel et reflète parfaitement le sentiment de très nombreux-ses collègues : un métier et des missions largement vidés de leur sens, une accumulation excessive des tâches, des exigences administratives et hiérarchiques qui nient l'humain et le lien social etc... La longueur de la liste des reproches suffit à comprendre pourquoi les collègues craquent.

Les mêmes reproches ont été effectués par l'enseignant de l'académie de Clermont-Ferrand. Un management ultra-libéral associé à des contre-réformes qui ne font sens pour personne et qui épuisent les collègues. Et en plus de tout ça une administration qui reste trop souvent sourde aux appels de détresse.

La CGT dénonce également une politique gouvernementale qui, avec la quasi disparition des CHSCT inscrite dans la loi Fonction publique, vise à réduire les lieux et les moments où la question de la santé au travail est traitée.

Plus que jamais, il est temps de développer la médecine préventive dans l'Education nationale et de mettre fin aux pressions (visibles et invisibles) que subissent les personnels.

La CGT Educ'action demande au ministre de prendre en considération de tels gestes qui révèlent une violence institutionnelle. Elle demande des mesures d'urgence et un changement profond de politique afin que tous les collègues retrouvent du sens à leur métier et n'aient plus peur de l'exercer.